

Un traitement par électroconvulsivothérapie (ECT) vous a été proposé. Ce document résume les informations principales concernant ce traitement.

Qu'est-ce que l'ECT ?

L'ECT est un traitement notamment proposé dans certains troubles dépressifs et pour des pathologies psychiatriques aiguës, c'est à dire lorsqu'il est nécessaire d'intervenir rapidement pour soulager la douleur morale et éviter des complications qui surviendraient sans traitement adéquat. Son but est donc de permettre une amélioration rapide de l'état de santé.

L'ECT est l'aboutissement des progrès scientifiques et techniques de l'ancienne méthode appelée « électrochocs ». Toujours réalisée sous anesthésie générale très brève, l'ECT est un traitement basé sur l'induction d'une stimulation électrique, produisant un équivalent de crise convulsive, artificiellement provoquée par l'application d'un courant électrique faible, inoffensif et très bref à la surface du crâne.

Quels sont les bénéfices de l'ECT ?

Certains patients ne réagissent pas ou réagissent trop tardivement aux médicaments utilisés habituellement dans quelques maladies comme la vôtre. Des études scientifiques ont montré dans des cas similaires au vôtre que l'ECT procure une amélioration nette chez plus de 80 % des patients. Les principaux avantages de l'ECT sont sa rapidité d'action et l'importance de son effet bénéfique sur les symptômes les plus aigus.

Pourquoi vous a t-on proposé l'ECT ?

Après examen approfondi de votre état de santé, les avantages et les inconvénients de l'ECT ont été comparés à ceux des autres traitements possibles. L'ECT vous a été proposée parce qu'il est nécessaire d'agir très rapidement et habituellement pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- votre traitement par médicaments n'a pas été ou n'est plus suffisamment efficace ;
- votre organisme n'a pas supporté les traitements par médicaments ;
- les médicaments sont contre-indiqués dans votre cas ;
- l'ECT a été efficace pour vous lors d'une situation identique dans le passé.

Quels peuvent être les risques du traitement ?

Comme toute thérapeutique efficace et puissante, l'ECT comporte, à côté des avantages, des inconvénients, parfois des incidents et exceptionnellement des accidents.

Les risques de toute anesthésie générale peuvent être observés (en particulier allergie à certains produits, complications cardio-respiratoires). La consultation pré-anesthésique a pour but de limiter ces risques, y compris les plus exceptionnels comme le décès, dont la fréquence est estimée à un pour 100 000 à 200 000 traitements (elle est inférieure à celle des anesthésies générales habituellement pratiquées en chirurgie non urgente).

De rares lésions dentaires, neurologiques, traumatiques (luxation, voire fracture) ont été enregistrées, mais sont devenues exceptionnelles du fait de la procédure que nous vous proposons.

Comment se déroule le traitement ?

Une consultation d'anesthésie a lieu avant le début du traitement. Notre médecin anesthésiste le **Docteur Michel BRUN** vous examinera lors d'une consultation de pré-anesthésie où vous vous rendrez munis de résultats d'examens complémentaires que votre psychiatre traitant vous aura déjà demandé de pratiquer. Si votre état de santé le nécessite, ils demanderont d'autres examens complémentaires dont les résultats seront étudiés avant toute décision de pratiquer les ECT.

Ensuite, le traitement comporte plusieurs séances, d'une dizaine de minutes chacune, renouvelées 2 à 3 fois par semaine. Leur nombre total varie de 4 à 20 environ, en fonction de l'évolution de votre état de santé.

Vous resterez à jeun strictement (sans boire ni manger ni fumer) au moins 6 heures avant chacune des séances afin d'avoir l'estomac vide et sans sécrétion qui pourraient gêner l'anesthésie qui parfois peut provoquer des nausées. Nous vous demanderons de vider votre vessie avant chaque séance afin de ne pas être souillé par les émissions de votre propre urine ce qui pourrait survenir à l'occasion de la crise convulsive déclenchée par le passage du courant de stimulation. Nous vous conseillons à cette occasion de venir avec quelques vêtements de rechange pour éviter tout inconfort même si cela reste improbable. Dans la mesure du possible n'emportez pas vos bijoux et objets de valeur lorsque vous vous rendez à vos séances d'ECT. Les séances se dérouleront toujours en présence d'un médecin anesthésiste, d'un médecin psychiatre et d'une infirmière.

Lors de chaque ECT, le médecin anesthésiste injectera un médicament hypnotique pour vous endormir puis un médicament myorelaxant pour relâcher vos muscles. Vous recevrez de l'oxygène grâce à un masque jusqu'à votre réveil. Votre tension artérielle, votre électrocardiogramme et votre saturation artérielle en oxygène seront surveillés pendant toute la durée de l'anesthésie, jusqu'à votre réveil complet.

Votre électroencéphalogramme sera également surveillé par le médecin psychiatre et enregistré durant la séance.

Au cours d'une séance, vous ne percevez ni douleur ni sensation particulière. Vous ne sentez pas l'administration du courant et vous n'avez aucune douleur. Le stimulus

électrique qui dure quelques secondes, est administré par l'intermédiaire de deux électrodes placées soit de façon symétrique sur les tempes gauche et droite (ECT bilatéral) soit du côté droit avec une électrode sur la tempe et l'autre proche du sommet du crâne (ECT unilatéral). Votre médecin vous indiquera quelle modalité lui paraît la plus adaptée à votre situation.

A votre réveil, vous ne vous souviendrez pas du déroulement de la séance. Il se peut que vous vous sentiez confus (par exemple, ne plus se souvenir que l'on vient de pratiquer une ECT). Cette confusion disparaît au bout d'une heure environ. Cependant, pour des raisons de sécurité il vous sera expressément demandé à chaque fois, de vous abstenir de conduire toutes sortes de véhicules ou de prendre des décisions importantes jusqu'au lendemain matin suivant l'ECT. En aucun cas, si vous suivez un traitement d'entretien (ECT-M) ambulatoire, c'est à dire si vous venez directement de chez vous pour une ECT ; vous ne pourrez repartir seul, il vous faudra un accompagnant ainsi qu'à votre retour à domicile. Vous pouvez éprouver un mal de tête durant la journée et parfois ressentir quelques nausées qui seront atténuées par des soins adéquats que vous ne devez pas hésiter à demander, ce qui nous permettra de vous administrer ce traitement dans les meilleures conditions de confort. L'alimentation est de nouveau possible après votre ECT. Dans la mesure du possible il vous sera servi une collation avant votre départ.

Chez certains patients, des troubles de la mémoire des événements récents et parfois la mémoire des événements du passé peuvent être observés après le traitement : dates, noms, adresses ou numéros de téléphone. La plupart du temps, ces troubles disparaissent après quelques jours ou quelques semaines. Exceptionnellement, ils peuvent persister plusieurs mois. Cependant, certains souvenirs peuvent être définitivement oubliés.

Après une amélioration sensible, et en fonction de votre état de santé votre médecin pourra vous proposer de poursuivre votre traitement par des séances ambulatoires ce qui signifie que vous aurez alors la possibilité de venir à la Maison de Santé de Bellevue pour la séance d'ECT et de retourner à votre domicile après celle-ci. Si cela est votre cas, des précisions complémentaires vous seront fournies en temps utile. Sachez toutefois que vous devez être obligatoirement accompagné pour le retour à votre domicile.

Si vous souhaitez des précisions ou d'autres informations, n'hésitez pas à les demander. L'ensemble de l'équipe soignante sera toujours disponible pour en parler avec vous et avec votre entourage si vous le désirez.

Document inspiré [des recommandations officielles de l'ANAES](#) (agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé) et rédigé par le Dr William de Carvalho (psychiatre coordinateur pour les ECT à la Maison de Santé de Bellevue)

Maison de Santé de BELLEVUE
8, Avenue du 11 Novembre 1918
92190 Meudon
Tél. : 01 41 14 15 00
<http://www.clinique-bellevue.com>